

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 28 Juin 2018

Objet de la délibération : Décision modificative n°1 pour une ouverture de crédit d'ordre budgétaire

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 12 juin 2018

Transmise au Contrôle de légalité le 29 Juin 2018

Affichée le 01/08/2018

Nombre de Conseillers Syndicaux : 90

En exercice : 90

Présents : 46

Pouvoirs : 0

Excusés : 18

Votants : 46

L'an deux mille dix-huit, le 28 juin à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, en Mairie du Revest-les-Eaux au sein de la salle SAUVAIRE, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

Délégués Titulaires	
EVENOS	M. DEMARLIER Alain
FAYENCE	Mme ADER Danielle – M.BONINO Régis
FIGANIERES	M.CONSEIL Georges
FLASSANS	Mme HEBERT Aline – M.MICHEL Pierre
GASSIN	Mme MARCELLINO Anne-Marie – Mme SOLER Béatrice
LA CROIX VALMER	M.NONJARRET Yves – M.SIEGEL Philippe
LA FARLEDE	Mme BRUNEAU Dominique – Mme GAMBA Mireille
LA LONDE	Mme SCHATZKINE Nicole
LA VALETTE	Mme PLATANIA Sylvie – M.ANTOINE Henri-Jean
LE BEAUSSET	Mme BOUSAHLA Laurence – Mme GIORDAN Irène
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique – Mme EMERIC Nadine
LE REVEST LES EAUX	Mme REGNAUD Jacqueline – M.VIZIALE Jean-Marc
LE THORONET	Mme TAXI Odile – Mme PELLERIN Annick
MAZAUGUES	M.CAYOL Francis
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI
OLLIOULES	Mme BESSON
PIGNANS	M.HAY André
PUGET-VILLE	M.ROUX Jean-Pierre
RIANS	M.NOYER Tristan
SAINT MANDRIER	M.TOULOUSE Christian – Mme DEMIERRE Colette
SAINT TROPEZ	M.GIRAUD Georges

Adressé de M. le Préfet
083-258301126-20180629-20180628-DAG13
Date de réception préfecture : 29/06/2018

SIX FOURS	M.PERRIER Denis
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle – M.COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
MAZAUGUES	M.GIAMINARDI Bruno
RIANS	M.LEYDET Jean-Pierre
SIX FOURS	M.DRAVETON Yves
SOLLIES-TOUCAS	M.CHARRIER Pierre-Olivier
SOLLIES VILLE	M.GERARDIN Nicolas
VIDAUBAN	M.GOUTTEBELLE Robert

Délégués Suppléants sans voix délibérative
Néant

Pouvoirs :

Pouvoirs
Néant

Excusés :

Délégués Excusés	
CARCES	Mme DONADU Joëlle – Mme DI RUSSO Monique
CAVALAIRE	Mme PARRADO Carole
COGOLIN	Mme PICOT Laëtitia
LA GARDE FREINET	Mme DU CONGE BORIE Nicole
LE RAYOL CANADEL	Mme DE PONFILLY Bettina
LE THORONET	M. BUISINE Serge
LE VAL	Mme BOSSUGE Brigitte
MAZAUGUES	M.DARMUZEY Alain
NANS LES PINS	Mme PADOVANI Aurore
OLLIIOULES	Mme DEL NERO Christine
PIGNANS	Mme PERCHOC Marie
RAMATUELLE	Mme AMIEL Patricia – Mme TRUC Odile
RIANS	M.BUGGIANI Paul
SAINT MANDRIER	M.BOUVIER Rémy
SAINT MAXIMIN	M.BARRAU Olivier
SIX FOURS	Mme ROSTAGNO Agnès
TOURVES	M.ROUX Daniel

Le secrétariat est assuré par Mme Annick PELLERIN pour la Commune du Thoronet

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20180629-20180628-DAG13
-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Objet de la délibération : Décision modificative n°1 pour une ouverture de crédit d'ordre budgétaire

Rapporteur : Mme Danièle RAVINAL, 9ème Vice-présidente du SIVAAD

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-36, L.2311-1, L.2313-1 et suivants ;
- Vu la Délibération du Comité Syndical du SIVAAD n°20180404-DAG9 du 04 avril 2018 relatif au vote du budget primitif pour l'exercice 2018 ;
- Vu le budget primitif du SIVAAD pour l'exercice 2018 ;
- Considérant la nécessité de régulariser des écritures non réelles et budgétaire relative à une opération d'ordre patrimonial. Notamment en ce qui concerne les frais d'études liés à un audit informatique suivi de réalisation l'année suivante ;
- Considérant la nécessité de procéder aux modifications telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget du SIVAAD ;

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

- **Adopte** la décision modificative n°1 de l'exercice 2018 telle que détaillée comme suit :

Chapitre	nature	Dépense/Recette	Fonct/Invest	Réel/Ordre	Vote
041	2031	R	I	O	900
041	2183	D	I	O	900

Pour	46
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 28 Juin 2018 au Revest-les-Eaux.

Pour extrait conforme

La Présidente du SIVAAD
Accusé de réception en préfecture
08/06/2018 n°20180404-DAG9
-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018